

# REGLEMENT INTERIEUR

**Article 1 :** La présente manifestation dénommée Brocante Vide-Greniers organisée par le comité des fêtes en partenariat avec l'amical des pompiers se déroulera à Champigneul-Champagne : le dimanche 19 mai 2024 de 06h00 à 18h00.

**Article 2 :** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription ne répondant pas aux textes sans avoir à en justifier (pas de stand de boissons et alimentation).

Les responsables assureront un contrôle très strict de l'identité et de la qualité véritable des exposants.

Tout dépassement de la longueur accordée entraînera le paiement d'un supplément d'inscription. En cas de non accord des intéressés, ceux-ci seront refoulés.

**Article 3 : Stationnement des véhicules :** Les véhicules pourront rester sur l'emplacement UNIQUEMENT le temps de l'installation, après le véhicule devra aller se garer au endroit autorisé.

**Article 4 :** Les inscriptions ne pourront être prises en considération que si la demande d'inscription est retournée complétée, signée et accompagnée du paiement.

Le jour de la brocante, il sera demandé à chaque exposant sa pièce d'identité et le justificatif de la patente pour les professionnels. Les personnes mineures devront être accompagnées par un adulte ou justifier d'une autorisation des parents.

**Article 5 :** Les particuliers devront placer leur autorisation bien en vue pour tout contrôle éventuel de la gendarmerie, du contrôleur de la répression des fraudes ou des organisateurs, ainsi que leur numéro de place.

**Article 6 :** Les exposants devront s'installer exclusivement à l'endroit qui leur est attribué sans dépasser la longueur réservée et la largeur souhaitée afin de laisser circuler les véhicules d'urgence.

**Article 7:** Chaque exposant devra laisser son emplacement propre lors de son départ. Un sac poubelle sera distribué à cet effet.

**Article 8 :** Une fois les inscriptions enregistrées, aucun désistement, même pour intempérie, ne pourra faire l'objet de remboursement, sauf en cas d'annulation de la manifestation du fait des organisateurs.

**Article 9 :** S'il est constaté qu'un professionnel s'est inscrit en tant que particulier, le tarif professionnel sera appliqué et augmenté d'une pénalité de 10 euros par emplacement réservé.

**Article 10 :** Les exposants devront prendre leur disposition s'ils ont besoin d'électricité.

**Article 11 :** L'usage de barbecue est interdit sur le lieu et les abords de la manifestation.

**Article 12 :** Les exposants devront se conformer au règlement intérieur.

## Pour information

Un plan de circulation et de stationnement obligatoire a fait l'objet d'un arrêté municipal. Il est rappelé que la manifestation est ouverte de 6h00 à 18h00 et que la circulation est interdite entre 7 h et 18 h 00 rue Neuve Saint Rémy, Rue d'Alma et rue du Pavé.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard des participants, des visiteurs, des habitants qui déclarent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à s'y confondre.

Tout contrevenant aux présentes dispositions et au règlement sera refoulé.

Vous avez l'autorisation exceptionnelle de participer à une vente au déballage (brocante).

Vous n'êtes inscrit ni au registre du commerce, ni au registre des revendeurs d'objets mobiliers.

Dans ces conditions, l'autorisation qui vous est accordée ne vous permet que de vendre des objets usagés que vous n'avez pas acquis pour la revente.

Si vous achetez des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des manifestations de ce type, vous vous livrez clandestinement à l'activité de brocanteurs ou d'antiquaires.

Dans ce cas, vous êtes en infraction aux dispositions des articles L 8221-1, L 8221-2 et L 8221-3 du code du travail concernant le travail dissimulé par dissimulation d'activités. Ces manquements peuvent être sanctionnés par une peine de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

L'article 441.7 du code pénal prévoit une peine de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende pour faux en écriture et dissimulation d'information.

L'article 321.1 et suivants du code pénal prévoient des peines d'emprisonnement de 5 ans et une amende de 375 000 euros pour toute situation de recel caractérisée.

**Signature obligatoire précédée de la mention « lu et approuvé »**

---

### Inscriptions :

>**Par courrier**, en retournant la fiche d'inscription, photocopie de la carte d'identité et le versement (chèque à l'ordre du « comité des fêtes de champigneul champagne ») à : **Grégory TISSIER** ou **Mélanie GOSSET**

6 rue de Jalons

14 rue d'Alma

51150 CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE

51150 CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE

>**Par mail**, à [Brocante.Champigneul@gmail.com](mailto:Brocante.Champigneul@gmail.com) en envoyant la fiche d'inscription, photocopie de la carte d'identité et le versement par virement rib: Titulaire du compte comité des fêtes de champigneul champagne

Iban : FR76 3008 7337 5800 0213 0800 173

Bic: CMCIFRPP

**Toutes réservations non accompagnées du paiement et des copies demandées ne pourra être enregistrée.**

**Pour tous renseignements**, contactez :

**Grégory TISSIER** au 06.83.56.81.48. ou **Mélanie GOSSET** au 06.48.05.05.45



Une main pour votre patte

**PET SITTER PROFESSIONNELLE,**  
Garde et promenade de vos animaux domestiques

Tel : 06.26.53.61.68  
emilypetservices51@gmail.com  
EMILY Pet'services

# MG

Conseillère

06.48.05.05.45  
melaniegosses.vdl@gmail.com  
Marne, Aisne

MAZÉLIE&CO  
THERMOMIX



**IMPRIMERIE DES CHAMPS**  
34, Rue Nationale - 51150 JALONS  
Téléphone : 03 26 66 55 84  
Télécopie : 03 26 66 51 76  
E-mail : [imp.des.champs@wanadoo.fr](mailto:imp.des.champs@wanadoo.fr)

## Padma Chandra

Yoga et Ayurveda



Pour retrouver son équilibre  
physique et mental par le  
massage et la cuisine naturelle

06.87.47.54.11. [padmachandra.com](http://padmachandra.com)

Décoration  
d'événement

Il était  
une déco

Location  
d'articles de  
décoration

☎ 06 45 65 56 20 ✉ [iletaitunedeco11@gmail.com](mailto:iletaitunedeco11@gmail.com)  
📷 📺 [iletaitunedeco11](https://www.instagram.com/iletaitunedeco11) 51150 Champigneul Champagne

## elora

the only one

Vente de Prêt-à-porter  
Femme et Homme à domicile

Conseils personnalisés

Lucile Languet  
Personal Stylist

07.89.57.71.50.  
[lucile.languet@yahoo.fr](mailto:lucile.languet@yahoo.fr)  
[www.elora.com/lucile-languet](http://www.elora.com/lucile-languet)  
6, rue neuve Saint Rémy  
51150 Champigneul Champagne

**Miel VAQUERO**

Recolté et mis en pot par l'apiculteur  
4 RUE DE CHALONS  
51130 POGANEY  
0647058212  
0675601313



A domicile ou en Salon  
8 rue de l'église  
51150 Aulnay sur Marne  
06 27 35 00 12



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT  
**Da Cunha Père & Fils**

Port. 06 75 010425 Tel. 03 26 709737

[dacunhapereetfils@orange-fr](mailto:dacunhapereetfils@orange-fr) 12, Grande Rue - 51510 MATOUGUES



D3 , 51150 Matougues



## AUTONOMIE MEDICALE

Membre du Réseau  
**reha team · ortho team**

14 ROUTE DE MONTMIRAIL 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
03 26 65 54 46

**PIZZA AU FEU DE BOIS**

BELLA NOTTE

**JÂLONS**

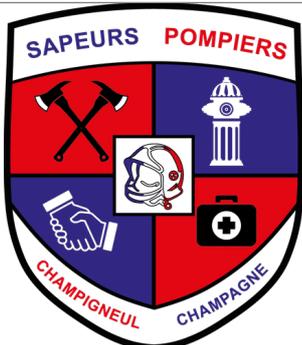
03 26 64 31 56



Cueillette d'Aulnay sur Marne  
RN3 entre Chalons et Epernay  
51150 AULNAY SUR MARNE  
Tel:0967450707  
[www.cueillettedaulnay.fr](http://www.cueillettedaulnay.fr)

**evea**

entreprise voirie eau assainissement  
ZA de la Grande Carrière  
4, rue des Moissons  
51150 ATHIS  
03 26 53 99 78  
[evea.athis@orange.fr](mailto:evea.athis@orange.fr)



- L'abus d'alcool est dangereux pour la santé , A consommer avec modération.
- Ne pas jeter sur la voie publique

# CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE

## BROCANTE / VIDE-GRENIERS DU 19 MAI 2024

### FICHE D'INSCRIPTION

Demande d'autorisation exceptionnelle de revente pour participer à cette manifestation

NOM : ----- Prénom : -----

Né(é) le : ----- A : ----- Dpt : -----

Adresse : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

☎ : ----- Adresse Email : -----

**Attestation sur l'honneur** : Je, soussigné, atteste sur l'honneur être :

**Pour Tous (Joindre photocopie recto / verso de la carte d'identité ou du permis de conduire).**

N° carte d'identité ou Permis de Conduire : -----

Délivré(e) le : -----

Par : -----

**Professionnel (joindre copie immatriculation)**

N°RC ou RCM : -----

**N'oubliez pas votre pièce d'identité, elle vous sera demandée le jour de la manifestation.**

Les tarifs sont 10 euros l'emplacement de 5 mètres pour les particuliers et de 20 euros les 5 mètres pour les professionnels

Je suis particulier je réserve -----emplacement(s) à 10 euros soit ----- euros.

Je suis professionnel, je réserve ----- emplacement(s) à 20 euros soit ----- euros.

Règlement joint par chèque libellé à l'ordre du « Comité des fêtes de Champigneul Champagne»

Selon la réglementation en vigueur, désignation **succincte** et **obligatoire** des objets exposés :

---

J'atteste sur l'honneur participer à deux brocantes par an et ne mettre en vente ou à l'échange que des objets usagés, non volés, recelés ou achetés dans le but d'en tirer profit ou acquis de personnes autres que celles qui les fabriquent ou en font du commerce.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la brocante du 19 mai 2024.

Par la présente je dégage les organisateurs de toutes poursuites juridiques que pourraient entraîner de fausses déclarations de ma part.

Fait à : -----

Le -----/-----/ 2024

**Signature obligatoire précédée de la mention « lu et approuvé »**